

La plateforme de prévoyance indépendante

Changement de stratégie pour Multi Fund Invest, Direct Invest et transfert de domicile

Compte/dépôt de libre passage

Numéro de compte/dépôt

Preneur de prévoyance

Nom

Prénom

Choix de la stratégie

Par la présente, je mandate Liberty Fondation de libre passage («Fondation») de procéder au changement de stratégie suivant:

Validité de la stratégie de placement à partir du _____

Niveau de risque: 1 2 3 4
(voir contrôle du risque)

	Restrictions légales (OPP2)	Possibilités de placement élargies	Restrictions maximales *	
			anciennes	nouvelles
Liquidités	100% Avoir en compte y compris dépôts à terme avec des banques suisses	Aucune	_____ %	_____ %
Obligations	100% 10 % par débiteur, sauf s'il s'agit de la Confédération suisse, d'instituts de lettres de gage et d'obligations de caisse avec des banques suisses, 100 % par débiteur sont alors autorisés.	Aucune	_____ %	_____ %
Monnaies étrangères	30%	<input type="checkbox"/> Pour les titres: max. 60% en monnaies étrangères Prérequis: profil risque de niveau 4 max. 30 % par monnaie étrangère <input type="checkbox"/> En cas de transfert du domicile à l'étranger: max. 80% d'une monnaie étrangère en EUR, USD, JPY, GBP, CAD, AUD, NZD, SEK, DKK Prérequis: transfert du domicile du preneur de prévoyance à l'étranger (joindre justificatif); placements à taux fixes ou fonds obligataires; rating moyen des débiteurs au min. «A» ou placement auprès d'une banque suisse	_____ %	_____ %
Créances	50% gages immobiliers, lettres de gage 10% par débiteur; Confédération et instituts de lettres de gage exceptés	Aucune	_____ %	_____ %
Actions	50% 5% par participation	60% Prérequis: profil risque de niveau 4	_____ %	_____ %
Immobiliers	30%, dont max. 1/3 étranger Uniquement des placements collectifs ou des sociétés cotées en Bourse avec NAV	50%, dont max. 1/3 étranger Prérequis: profil risque de niveau 4	_____ %	_____ %
Placements alternatifs	15% Seulement les placements collectifs sans versement complémentaire obligatoire ou société d'investissement cotée en Bourse avec NAV	20% Prérequis: profil risque de niveau 4	_____ %	_____ %
Instructions spéciales	_____			

* Lorsqu'il n'y a pas d'annotation, c'est la restriction maximale de la loi qui s'applique. Pour la part d'actions, on appliquera le pourcentage maximal autorisé pour le profil risque en question.

Remarque

En cas de dépassement du profil risque déjà défini (par ex. augmentation de la part d'action ou de monnaies étrangères), un nouveau contrôle du risque doit obligatoirement être rempli et remis. Sans ce document, le changement de stratégie souhaité ne peut être réalisé.

Signatures

Lieu, date

Signature preneur de prévoyance/représentant/gérant de fortune

Annexes

- Nouveau contrôle du risque avec profil risque en cas de dépassement du profil existant
- Attestation de domicile/Confirmation de déménagement (en cas de transfert du domicile à l'étranger)